

Réemploi en déchèterie : Développer des points de collecte et de reprise de proximité

Gmva



Pibs li - 30, Rue Alfred Kastler

Bp 70206

56006 Vannes

[Voir le site internet](#)

Lea Alletz

l.alletz@gmvagglo.bzh

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE



Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération, intercommunalité de 34 communes pour 170 000 habitants située dans le Morbihan, a été labellisée post-fusion territoire "Zéro Déchet Zéro Gaspillage" en 2015. Le Défi Zéro Gaspillage, programme d'actions sur l'économie circulaire de l'Agglomération, a été adopté début 2018 suite au délai engendré par la loi NOTRe. Il comporte 10 axes et 40 actions.

L'un des axes phares du programme est le réemploi, qui fait partie des thématiques ancrées sur le territoire notamment grâce à un réseau d'acteurs très investi. Le réemploi en déchèterie s'est développé tout au long du programme d'actions pour promouvoir le don, la gratuité et l'échange entre particuliers.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Habituer les usagers des déchèteries au réemploi par le don auprès d'une association et à la gratuité via l'espace gratuit dédié ;
- Trouver une articulation satisfaisante avec la récupération des objets en déchèterie par les partenaires de la collectivité (Emmaüs) ;
- Développer, à terme, sur le territoire de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération le concept de "supermarché inversé", à l'instar du projet développé par le SMICVAL (<https://www.smicval.fr/smicval-market/>)

Résultats quantitatifs

- En 2020 : ce sont 3 déchèteries, sur 12, qui sont équipées de caisson réemploi ;
- Au cours de l'été 2019 : 7 collectes de réemploi se sont déroulées sur 6 mairies, situées sur la Presqu'île de Rhuys.

Résultats qualitatifs

- Le fonctionnement des espaces de réemploi a dû être repensé, début 2020, à la suite du refus d'Emmaüs concernant la poursuite des collectes des caissons "réemploi". La raison principale est due au temps de travail trop important pour leurs compagnons au vu de la qualité des produits récupérés. Il a donc été décidé de modifier l'objectif de ces espaces en les transformant en petites zones de gratuité, où les usagers ont la possibilité de déposer et prendre du petit mobilier, des livres et des objets de décoration. L'intérêt de ce changement de fonctionnement était d'observer le comportement des usagers vis-à-vis de ce type de service, afin d'avoir une meilleure appréciation sur les moyens qui seront nécessaires lors de l'ouverture des déchèteries améliorées. Dans l'ensemble, la population a accueilli avec plaisir ce nouveau dispositif.

- Le service déchets a avancé sur la recherche de foncier pour la construction des deux déchèteries améliorées. Un terrain a été trouvé sur le secteur d'Elven, ce n'est malheureusement pas encore le cas pour la Presqu'île de Rhuys qui possède moins de terrain disponible.
- Concernant les collectes de réemploi au sein des communes, un kit de communication a été réalisé afin que les mairies relayent l'information dans leur bulletin municipal, site Internet ou autre canal de communication.

```
[[{"fid": "34387", "view_mode": "default", "fields": {"format": "default", "field_file_image_alt_text[und][0][value]": false, "field_file_image_title_text[und][0][value]": false, "type": "media", "field_deltas": {"1": {"format": "default", "field_file_image_alt_text[und][0][value]": false, "field_file_image_title_text[und][0][value]": false}, "attributes": {"class": "media-element file-default", "data-delta": "1"}}}]
```

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Cette action s'est déroulée en plusieurs étapes selon le planning décrit ci-dessous :

Planning

- Tout au long de 2019 : collecte des 3 caissons du réemploi par Emmaüs dans les déchèteries
- De juin à septembre 2019 : organisation des 7 collectes en points de regroupement (services techniques notamment) avec les mairies de la Presqu'île de Rhuys, en partenariat avec Emmaüs sur la collecte.
- Au cours du 2e semestre 2019 : l'Agglomération a acquis la future parcelle qui accueillera la déchèterie améliorée ou "supermarché inversé" à Elven.
- A partir de février 2020 : mise en place du nouveau dispositif de collecte pour les particuliers : la zone de gratuité

Moyens humains

La collecte des caissons "réemploi" en déchèterie s'est effectuée par deux compagnons d'Emmaüs, 1 fois / semaine pour les 3 sites, pour environ 1 à 2h de temps de récupération des objets.

La collecte "réemploi" au sein des mairies était également gérée par un compagnon Emmaüs pour accueillir l'ensemble des usagers pendant toute l'opération (3h environ). Un technicien de l'agglomération était présent au début de l'événement pour vérifier le bon déroulement.

Les missions de : suivi du partenariat avec Emmaüs, organisation des collectes en mairie et création du dispositif de zone de gratuité, ont représenté 0.1 ETP.

Moyens financiers

En 2019, l'agglomération a versé une subvention de 15 000€ (sous convention) à Emmaüs pour réaliser les missions suivantes :

- Collecter chaque semaine les caissons réemploi ;
- Fournir les équipements nécessaires à l'intérieur de chaque caisson (caissettes, rack, etc.) ;
- Assurer le suivi quantitatif de chaque collecte ;
- Fournir un rapport annuel sur le tonnage récupéré par mois, et tout élément qualitatif (points positifs et négatifs de l'opération, axes d'amélioration, etc.)

Moyens techniques

- Caissons réemploi ;
- Véhicule de collecte.

Partenaires mobilisés

- Les services internes de l'agglomération : service Prévention et sensibilisation des déchets, service déchèterie et service urbanisme (pour la recherche du foncier) ;
- La Communauté d'Emmaüs du Pays de Vannes ;
- Les mairies issues de la Presqu'île de Rhuys.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Les déchèteries sont des équipements bien utilisées par les usagers. Grâce à leur

maillage du territoire, elles permettent de proposer un service de dépôts de proximité aux habitants.

- Les travaux préalablement identifiés sur les déchèteries de la Presqu'île de Rhuy et d'Elven sont devenus une réelle opportunité pour commencer les réflexions sur un nouveau système de « déchèterie ».
- Cette action correspond à une demande forte des habitants, exprimée lors du questionnaire qui leur a été adressé sur leurs habitudes en termes de réemploi (année 1 du programme ZDZG). L'ouverture de zones de gratuité a rencontré un fort succès auprès des usagers.
- Les mairies sont volontaires pour soutenir l'agglomération dans ses opérations ponctuelles de collectes d'objets réemployables. Le kit de communication, créé en interne, est particulièrement apprécié.

Difficultés rencontrées

- L'espace dans certaines déchèteries ne permet pas actuellement d'envisager la création d'un caisson réemploi ou d'une zone de gratuité.
- La gestion quotidienne d'une zone de gratuité en déchèterie demande un investissement humain important que l'agglomération ne peut pas fournir pour le moment.

Recommandations éventuelles

- Pour la collecte du réemploi dans les communes, certaines mairies ne se sont pas emparées du kit de communication fourni. Cela a entraîné une faible participation des usagers. Il est **nécessaire d'anticiper la communication** sur ce type d'événement, qui contribue indéniablement à la réussite du projet. Si l'événement se reproduit à N+1, l'agglomération pourrait les accompagner dans le planning communication de l'événement, prévoir 2 à 3 semaines en amont pour diffuser la manifestation via divers canaux : bulletin municipal, panneau d'affichage, affiches dans les commerces et Internet. Puis, une semaine avant, relancer l'information sur Internet (réseaux sociaux et site de la mairie).
- Il serait judicieux en N+1 de **coupler une collecte et une vente des objets collectés**. Par exemple : prévoir 1/2 journée de collecte et 1/2 de vente.

Mots clés

REEMPLOI | POINT D'APPORT VOLONTAIRE | DECHETERIE | COLLECTIVITES LOCALES | CAMPAGNE D'INFORMATION | MOBILIER

Dernière actualisation

Septembre 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pierre-Marie ROUSSEAU
pierre-marie.rousseau@ademe.fr
Direction régionale Bretagne